

Dossier thématique : Violences sexuelles

Mariage forcé

Quelques ressources pour approfondir le sujet

Les professionnel(le)s sont parfois démuni(e)s face à une situation de mariage forcé. Les professionnel(le)s pouvant être confronté(e)s à cette problématique ne proviennent pas uniquement du secteur médico-social. En effet, des professeur(e)s ou des agents de l'état civil peuvent aussi faire face à des cas de mariages forcés. **Il n'existe aucun protocole préétabli pour l'accompagnement des victimes de mariage forcé. La situation devra toujours être évaluée au cas par cas, en fonction de la demande et des besoins de la victime, du niveau d'urgence et de l'évaluation du danger** (existence de menaces, de violences, de pressions psychologiques). Quoi qu'il en soit, dans n'importe quelle prise en charge, le mariage forcé doit être considéré comme une violence et doit être traité comme tel.

Même s'il n'existe aucun chiffre relatif aux « nationalités » plus à risque de pratiquer le mariage forcé, il est conseillé aux professionnel(le)s de se renseigner sur les taux de prévalence des mariages forcés dans les pays d'origine des personnes reçues. Les mariages forcés concernent les minorités ethniques vivant depuis longtemps en Belgique comme les communautés turques et marocaines mais aussi les migrants plus récents comme les Serbes et les Tchétchènes.

Le/la professionnel(le) doit être attentif/attentive à certains comportements de la victime qui peuvent être alarmants comme :

- Un comportement qui reflète de la soumission et de l'infantilisation ;
- Des comportements dépressifs ;
- Des difficultés à prendre des initiatives ;
- Une perte de confiance en soi ;
- Des difficultés à poursuivre une scolarité normale.

Si vous êtes professionnel(le) et que vous souhaitez en savoir plus sur les réflexes à adopter face à un risque de mariage forcé, rendez-vous sur <http://monmariagemappartient.be/pour-les-tiers.html>.

Voici quelques brochures concernant le mariage forcé :

- IEFH, RÉSEAU MARIAGE ET MIGRATION, [Mariage forcé ? Guide à l'usage des professionnel-le-s](#).
- FONDATION ROI BAUDOIN, [Temps de vacances : temps de mariage ?](#).